



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# REFORME DES RETRAITES : C'EST TOUJOURS NON !

*Ce mardi 10 janvier 2023, Élisabeth Borne a officiellement annoncé la teneur exacte de la réforme des retraites. Malgré une opposition de la majorité des français et de l'ensemble des organisations syndicales, le gouvernement persiste dans sa volonté d'imposer une réforme injuste et inefficace.*

*Parmi les mesures annoncées figurent le report de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans, accompagné d'une accélération de l'allongement de la durée de cotisation (43 annuités, soit 172 trimestres en 2027 au lieu de 2035 comme initialement prévu par la loi Touraine). Ces mesures obligeront les salariés à travailler plus longtemps, alors même qu'un salarié sur deux n'est déjà plus en emploi au moment de liquider sa retraite et que 42% des cadres inscrits à Pôle Emploi le sont depuis plus d'un an.*

*La réforme pénalisera dans un premier temps les salariés qui ont commencé à travailler tôt. Ces derniers devront poursuivre leur activité malgré une durée de cotisation suffisante. Elle pénalisera également les jeunes en retardant leur entrée sur le marché du travail. Enfin cette réforme passe sous silence ses effets sur la détérioration de l'état de santé des salariés contraints désormais à travailler plus longtemps.*

*Le contexte économique et social, ne justifie pas l'urgence d'une réforme. Le régime de retraites sera excédentaire de 3,2 milliards d'euros cette année et devrait connaître un déficit projeté de 12 milliards d'euros pour 2027. Un déficit qui ne met nullement en péril le système actuel. D'une part ce déficit représente à peine 3% des dépenses annuelles de retraite et moins de 0,8% du PIB. D'autre part, le COR prévoit par la suite un retour progressif à l'équilibre à horizon 2070.*

*En justifiant une réforme sur la base d'une dynamique non contrôlée des dépenses des retraites, le gouvernement admet implicitement n'avoir aucun autre fondement qu'idéologique. Il exclut ainsi délibérément l'option d'un financement par l'octroi de ressources complémentaires. Pire encore, il élude l'enjeu de l'accroissement du taux d'activité et particulièrement celui des seniors. Pourtant, une réelle politique en la matière générerait de facto les ressources nécessaires pour pallier tout besoin ultérieur de financement des retraites.*

*Contre ce projet de réforme injuste et inefficace, les cadres et ingénieurs FO répondent présent à l'appel intersyndical pour une première journée de grève et de manifestations le 19 janvier 2023.*

Paris, le 10/01/2023

Contact : Eric PERES – Secrétaire général – 06 66 52 06 06

[eric.peres@fo-cadres.fr](mailto:eric.peres@fo-cadres.fr) - [www.fo-cadres.fr](http://www.fo-cadres.fr)